



Le TUC IMMO MEXIMIEUX

RN84 – Immeuble le Président – Allée A- 01800 PEROUGES

Tel : 04 74 34 37 04 - meximieux@letuc.com

BAREME D'HONORAIRES

TRANSACTION (Applicable au 01/03/2020)

PRIX DE VENTE TRANSACTION	HONORAIRES TTC
De 0 à 50 000 €	10 % *
De 50 001 € à 75 000 €	9 %
De 75 001 € à 100 000 €	8 %
De 100 001 € à 125 000 €	7 %
De 125 001 € à 150 000 €	6 %
De 150 001 € à 200 000 €	5,5 %
De 200 001 € à 250 000 €	5 %
De 250 001 € à 550 000 €	4,5 %
Supérieur à 550 001 €	4, %

*** Minimum de 5 000 € TTC**

Ces honoraires de transaction sont à la charge du vendeur dans le cadre de la signature d'un mandat de vente.

Les honoraires d'agence sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire.

Pour tout mandat exclusif ou semi-exclusif : remise de 10 %

Estimation d'un bien : 250 € TTC **

** estimation offerte dans le cadre de la signature d'un mandat



Le TUC IMMO MEXIMIEUX

RN84 – Immeuble le Président – Allée A- 01800 PEROUGES

Tel : 04 74 34 37 04 - meximieux@letuc.com

BAREME D'HONORAIRES

LOCATION

**(Applicable au 01/03/2020)
dans le respect de la loi Alur**

A USAGE D'HABITATION VIDE ET MEUBLE CONSTITUANT LA RESIDENCE PRINCIPALE DU PRENEUR :

Honoraires plafonnés à la charge du bailleur :

95 % TTC du loyer mensuel hors charge

- Publicité et affichage du logement
- Visite(s), constitution dossier, rédaction et signature de bail
- Etat des lieux d'entrée et sortie

Honoraires plafonnés à la charge du locataire :

95 % TTC du loyer mensuel hors charge

- Visite(s), constitution dossier, rédaction et signature de bail
- Etat des lieux d'entrée et sortie

A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL :

**15 % TTC du loyer annuel hors charge à la charge du bailleur
(avec un minimum de 1 000 € TTC)**

**15 % TTC du loyer annuel hors charge à la charge du preneur
(avec un minimum de 1 000 € TTC)**

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse